

## ACTIVITES SEPTEMBRE 2020 Relais Accueil Petite Enfance Secteur SUD

	Les activités reprennent à partir du jeudi 10/09, les temps d'activités seront définis entre autre selon la réalisation de l'entretien des locaux.			
	Afin de tenir compte des recommandations ministérielles, lorsque vous êtes			
	inscrites sur un jour celui-ci sera maintenu IDENTIQUE pour chaque semaine, jusqu'aux nouvelles recommandations ministérielles. (Jours d'activité possibles : lundi, mardi, jeudi)			
REPRISE ACTIVITE AU RELAIS	LE PORT DU MASQUE SERA DEMANDE LORS DE VOTRE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DU RELAIS.			
	Pour pouvoir participer aux activités deux documents doivent être renvoyés signés au Relais:			
	<ul> <li>le protocole d'accueil au Relais APE de la CARA (pour vous)</li> <li>L'autorisation pour recueil de données personnelles (pour vous et les enfants accueillis)</li> </ul>			
	Merci de faire la demande de ces documents auprès de la responsable du Relais.			
	Pour les séances avec intervenant un planning sera mis en place afin de faire un roulement des différents groupes.			
PMI	Une fiche de situation doit être adressée à la PMI au moins une fois par an ou pour informer des motifs suivants :			
	<ul> <li>Du début, de la fin et des modifications de l'accueil d'un enfant dans un délai de huit jours,</li> <li>Des modifications d'ordre matériel (travaux d'extension, rénovation,</li> </ul>			
	<ul> <li>installation d'une piscine),</li> <li>Des modifications familiales (naissance, mariage, divorce, personnes majeures vivant au domicile),</li> </ul>			
	De la présence d'animaux,			
	D'un arrêt maladie supérieur à 14 jours consécutifs,			
	<ul> <li>De la présence à son domicile de majeurs pour lesquels le service deman- dera un extrait du bulletin n°2 du casier judiciaire.</li> </ul>			
	Lors de l'accueil d'un enfant ayant une maladie chronique, le médecin traitant de l'enfant peut établir un protocole de soins à votre intention, il y a également le service PMI à contacter afin d'être accompagnée par la puéricultrice référente des protocoles de soins et des accueils d'enfants en situation de handicap : Mme Geneviève PARQUET au 06 09 13 94 27.			

Inscription aux activités: - par téléphone au 06-27-18-41-42 ou 05-46-97-74-56

- lors des temps d'activités ;

- par email: relais.ape-sud@agglo-royan.fr

A. Dalaia					
Au Relais	mar.	mer.	jeu.	ven.	
	1	2	3	4	
7	8	9	10 CHASSE AUX CHOCOLATS 9h30 Relais Prévoir contenant pour ramasser les chocolats	11	
14 CHASSE AUX CHOCOLATS 9h30 Relais Prévoir contenant pour ramasser les chocolats	15 CHASSE AUX CHOCOLATS 9h30 Relais Prévoir contenant pour ramasser les chocolats	16	17 séance d'Eveil Musical ATTENTION HORAIRES  1er groupe 9h15-9h30: arrivées échelonnées 9h30-10h00: séance d'Eveil musical 10h00-10h15: départs échelonnés  10 séance d'Eveil musical 11h00-11h15: départs échelonnés	18	
21	22 séance Happy Muffin ATTENTION HORAIRES  1er groupe 9h30-9h45: arrivées échelonnées 9h45-10h15: séance Happy Muffin 10h15-10h30: Départs échelonnés  2ème groupe 10h30-10h45: arrivées échelonnées 10h45-11h15: séance Happy Muffin 11h15-11h30: départs échelonnés	23	24 PEINTURE AU CHOCOLAT 9h30—Relais Prévoir protection peinture	25	
28 PEINTURE AU CHOCOLAT 9h30—Relais Prévoir protection peinture	29 PEINTURE AU CHOCOLAT 9h30—Relais Prévoir protection peinture	30			